



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Affiliation

Question écrite n° 50618

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les conditions de mise en oeuvre du critere retenu pour l'affiliation au regime univeersel d'assurance maladie pour les agents de l'Etat en poste a l'etranger. En effet, il serait regrettable qu'au detour d'un article les agents de l'Etat qui accomplissent leurs missions de service public a l'etranger ne soient pas clairement inclus dans le champ d'application de la loi et ne beneficent pas du regime universel d'assurance maladie. Il lui demande s'il peut lui preciser si la situation des fonctionnaires et agents de l'Etat est clairement prise en compte dans le dispositif en cours d'elaboration et dans quelles conditions elle est definie dans le projet de loi qui sera prochainement soumis au Parlement.

Données clés

Auteur : [M. Myard Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50618

Rubrique : Assurance maladie maternite : generalites

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1864